

LE DEVOIR



SUR LA ROUTE

Une brise nordique souffle sur les îlots de chaleur

B 5

CAHIER
2

CULTURE

Alexandre Forest, un homme vrai au Zoofest

B 8



La France championne!



Le jour de gloire est arrivé pour les Bleus, qui ont gagné la deuxième Coupe du monde de leur histoire, 20 ans après celle de 1998, en dominant la Croatie 4-2 au bout de l'incroyable finale du Mondial-2018, dimanche à Moscou. Notre compte rendu en B 4.

ODD ANDERSEN AGENCE FRANCE-PRESSE

III MÉDECIN DE FAMILLE

Un accès à géométrie variable

L'accès à un médecin de famille, ici, devient une amorce pour un ensemble de services interdisciplinaires

VANIA JIMENEZ



AMÉLIE DAOUST-BOISVERT
LE DEVOIR

Si l'accès à un médecin de famille reste difficile à plusieurs endroits au Québec, certaines régions tirent très bien leur épingle du jeu. Dans certains des 93 réseaux locaux de service (RLS) du Québec, non seulement la cible de 85 % de citoyens suivis par un omnipraticien est atteinte, mais elle est même largement dépassée.

Le « meilleur élève » se trouve au Saguenay-Lac-Saint-Jean, une région où plus de 90 % des gens ont un médecin. Dans le RLS de Maria-Chapdelaine, on atteint presque 97 %.

L'amélioration la plus notable en 4 ans, pour sa part, est enregistrée en Abitibi, où le RLS du Témiscamingue a vu son taux d'inscription bondir de 25 points de pourcentage, pour atteindre 83,4 % en mai 2018.

Près de la moitié des réseaux locaux de service du Québec, soit 43 sur 93, atteignent l'objectif de donner un médecin de famille à 85 % de leurs citoyens. Ils n'étaient que 9 en 2014. Dans le Bas-Saint-Laurent, la Mauricie-Centre-du-Québec, l'Estrie, la Gaspésie, Chaudière-Appalaches et à Québec, la majorité des RLS ont atteint ou dépassé la cible.

Le miracle du Lac

Comment expliquer que presque tous les citoyens du RLS de Maria-Chapdelaine, dans le coin de Dolbeau-Mistassini au Lac-Saint-Jean, aient un médecin de famille ?

Le D^r Marc Audet, responsable du groupe de médecine familiale (GMF)

VOIR PAGE A 5 : SANTÉ

INDEX

Avis légaux.....	A4
Culture.....	B7
Décès.....	B4
Editorial.....	A6
Grille TV.....	B7
Idées.....	A7
Météo.....	B6
Monde.....	B1
Mots croisés.....	B6
Petites annonces.....	B4
Religion.....	B6
Société.....	B3
Sports.....	B4
Sudoku.....	B6
Sur la route.....	B5

III PAYSAGES DU CINÉMA QUÉBÉCOIS

La Gaspésie, son rocher et plus encore

Tant de kilomètres à parcourir et d'histoires à raconter tout autour de la péninsule

On a souvent reproché au cinéma québécois d'être éminemment... montréalais. Or, plusieurs cinéastes n'hésitent pas à prendre la clé des champs, tandis que d'autres font le choix de s'enraciner un peu partout sur le territoire. *Le Devoir* vous fait découvrir cet été les charmes et les secrets de sept régions du Québec, chacune exprimant un pan légendaire, singulier, ou méconnu du cinéma d'ici. Aujourd'hui, les beautés de la péninsule gaspésienne.

ANDRÉ LAVOIE
COLLABORATEUR LE DEVOIR



Selon les chiffres les plus récents de l'Institut de la statistique du Québec, la Gaspésie compte 79 442 habitants (excluant les Îles-de-la-Madeleine). Ce vaste territoire d'une superficie d'environ 20 000 km², certains considèrent qu'il est trop grand pour une population si petite, rêvant de mettre la clé dans

la porte, une solution radicale qui revient à l'occasion comme une triste sérénade.

C'est mal connaître la détermination des Gaspésiens, une résistance célébrée dès le début des années 1970 par Jean-Claude Labrecque dans *Les smattes*, décrivant cette planification radicale du territoire qui équivalait à réduire en miettes maisons et villages. Un combat sur lequel il reviendra quelques décennies plus tard dans *Le grand dérangement de Saint-Paulin Dalibaire* (2004).

Ce n'est pas seulement par amour pour leur Rocher percé, icône immédiatement reconnaissable, que les Gaspésiens occupent le territoire avec fierté. Le cinéma y joue un rôle, et pas seulement comme décor. Beaucoup de gens partent, mais certains reviennent, portés par cet amour du septième art, qui se vit différemment que dans les centres urbains. Ce fut un choix assumé pour Simon Bujold, natif de la Baie-des-Chaleurs, ayant vécu un peu partout au Québec et deux ans



Le phare de Carleton-sur-Mer
CATHERINE LEGAULT LE DEVOIR

VOIR PAGE A 2 : CINÉMA



III DEMANDEURS D'ASILE

L'opposition interpelle le ministre Hussen

JANICE DICKSON
À OTTAWA
LA PRESSE CANADIENNE

Alors que les tensions montent entre Ottawa et le nouveau gouvernement de Doug Ford en Ontario, la députée conservatrice fédérale Michelle Rempel veut donner aux ministres provinciaux de l'immigration une autre occasion d'exposer leurs doléances par rapport à la gestion des demandeurs d'asile.

La ministre ontarienne responsable de l'immigration, Lisa MacLeod, présentera volontiers ses griefs, comme elle l'a fait vendredi lors d'une rencontre avec ses homologues fédéraux, provinciaux et territoriaux à Winnipeg.

Rappelons qu'elle avait quitté abruptement la rencontre après un échange houleux avec le ministre fédéral Ahmed Hussen, qui a plus tard accusé l'Ontario de mener une campagne de peur par rapport aux nouveaux arrivants.

À l'occasion de la réunion d'urgence du comité de l'immigration de la Chambre des communes, lundi, des

membres de l'opposition tenteront de faire monter la pression sur le gouvernement de Justin Trudeau.

Michelle Rempel déposera alors une motion pour exhorter le comité à évaluer la réponse du gouvernement libéral à la hausse du nombre de demandeurs d'asile en provenance des États-Unis.

De concert avec la porte-parole néo-démocrate en matière d'immigration, Jenny Kwan, elle demandera au comité de tenir deux autres rencontres cet été.

La motion de l'élue albertaine invite aussi le ministre Hussen et ses homologues provinciaux à témoigner devant le comité. Lisa MacLeod, qui réclame des excuses de M. Hussen, dit qu'elle ne se fera pas prier.

Au sud de la frontière

Pour sa part, Jenny Kwan insiste sur la nécessité d'une stratégie face aux États-Unis, où l'approche répressive du président Donald Trump encouragerait les demandeurs d'asile à fuir vers le Nord.

« Tant et aussi longtemps que Trump sera en poste, les États-Unis ne seront

Tant et aussi longtemps que Trump sera en poste, les États-Unis ne seront pas un endroit sûr pour les demandeurs d'asile

JENNY KWAN



pas un endroit sûr pour les demandeurs d'asile », martèle la députée de Vancouver-Est.

Michelle Rempel a convoqué la rencontre de lundi après que le Québec et l'Ontario eurent signalé un manque d'espace pour héberger les migrants. Le gouvernement ontarien a fait état d'une « crise imminente » si Ottawa n'aide pas à placer les demandeurs d'asile présentement hébergés dans des dortoirs d'universités.

Le premier ministre nouvellement élu de l'Ontario, Doug Ford, souhaite refiler l'entière responsabilité de la facture au gouvernement fédéral, qui a jusqu'à présent offert un soutien de 11 millions \$.

Le nombre de demandeurs d'asile qui franchissent la frontière canado-américaine de manière irrégulière est en baisse constante. Selon de nouveaux chiffres dévoilés vendredi, la Gendarmerie royale du Canada en a intercepté 1263 en juin, comparativement à 1869 le mois précédent. En avril, 2560 demandeurs du statut de réfugié avaient été dénombrés par la GRC.



Le ministre fédéral de l'Immigration, Ahmed Hussen

SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE



La Gaspésie compte 79 442 habitants (en excluant les Îles-de-la-Madeleine). Ce vaste territoire d'une superficie d'environ 20 000 km², certains considèrent qu'il est trop grand pour une population si petite.

CATHERINE LEGAULT
LE DEVOIR

Des kilomètres d'histoires à raconter

CINÉMA

SUITE DE LA PAGE A 1

en Amérique centrale, « capteur d'images » par drone et responsable de la programmation de Vues sur mer, organisé depuis huit ans en avril par Cinélune de Gaspé. Le festival, consacré au documentaire, reçoit des cinéastes d'ailleurs, mais stimule aussi la créativité des gens de la région qui décident à un moment ou à un autre de s'exprimer par le cinéma. « Les paysages, les saisons, les événements, et les Gaspésiens eux-mêmes, tout ça constitue une grande source d'inspiration », souligne ce père de trois jeunes enfants.

Larguer les amarres

Native de Matane, Johanne Fournier a aussi effectué un retour aux origines en décidant de s'y réinstaller il y a 20 ans. Les quatre documentaires qu'elle a signés depuis son arrivée témoignent de l'évolution de son regard sur la Gaspésie — et celle de la région, qu'il faut voir « comme plusieurs pays », souligne-t-elle, car « La Côte-de-Gaspé, La Matapédia et la Baie-des-Chaleurs, ce n'est pas la même chose ». De plus, « Matane, ce n'est pas Percé ou Bonaventure, c'est une ville industrielle et commerciale aux côtés plus après, que j'affectionne particulièrement ».

La cinéaste et écrivaine (*Tout doit partir*, Leméac, 2017) admet qu'à l'époque de *Larguer les amarres* (1999), où elle partage images, récits de voyage et confidences avec sa fille Ca-

Filmer un bâtiment où il n'y a rien autour, c'est très puissant d'un point de vue symbolique

JEAN-FRANÇOIS
CAISSY



therine Vidal, « le paysage a pris toute la place ». « Quand on revient ici, nous en sommes complètement absorbés, c'est l'idée de la carte postale qui s'impose, même si aujourd'hui, on dirait que c'est « instagrammable » ! » Dans ses trois autres films — *Poissons (collage)*, 2004; *Cabines*, 2007; *Le temps que prennent les bateaux*, 2011 —, elle s'est « approchée des gens, des travailleurs, des propriétaires de cabines, des pêcheurs, pour aller au-delà des clichés, même si la pêche ou les cabines, ça peut sembler des clichés ». En fait, poursuit-elle, « j'en avais marre de ce discours négatif sur la Gaspésie dans les médias, dont celui à savoir qu'il faut fermer la région. Dans *Cabines*, je montre des propriétaires qui gagnent bien leur vie, qui vivent en autarcie avec le territoire ».

Si loin, si proche

Qui dit Gaspésie dit bien sûr paysages majestueux et contrastés, mais la région aurait, semble-t-il, un son bien à elle. C'est du moins ce que capte l'oreille fine du documentariste Jean-François Caissy, originaire de Carleton-sur-Mer. Établi à Montréal depuis 19 ans, il ne compte plus les allers-retours en voiture entre les deux régions : « Des centaines de fois », précise-t-il avec fierté. « Ce trajet, je l'aime beaucoup, parce qu'il me permet de quitter le quotidien, de faire une coupure ; pendant 9 heures, je rentre peu à peu dans ma bulle de tournage. »

Lorsqu'il débarque au pays de ses origines pour y tourner *La belle visite*

(2010) ou *La marche à suivre* (2014), ce qui le frappe à tout coup, « c'est la pureté sonore », lui qui s'occupe toujours de la prise de son pendant ses tournages. « Lorsque l'on entend quelque chose, ce n'est souvent que la seule chose à capter, et ce dépouillement me plaît beaucoup. À Montréal, on entend constamment les sirènes de pompiers ou de police, et on n'y prête pas attention. » Selon lui, en Gaspésie, « dès qu'on entend une sirène, tous se sentent concernés ».

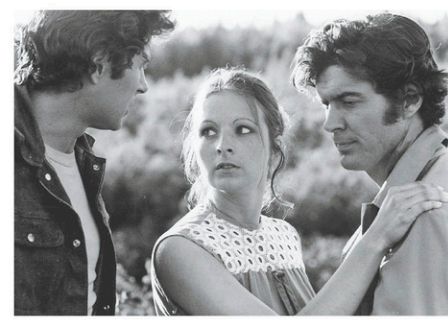
Même constat en ce qui concerne les paysages, et leur beauté tout aussi dépouillée, selon Jean-François Caissy. « Filmer un bâtiment où il n'y a rien autour, c'est très puissant d'un point de vue symbolique. Dans *La belle visite*, j'explore une résidence pour personnes âgées située sur le bord d'une falaise près de la route 132. À Montréal, j'aurais probablement tourné dans un mégaplexe pour personnes âgées entouré d'autres bâtiments, et situé sur une rue passante : la symbolique n'aurait pas été la même. » N'empêche que, pendant la belle saison, les touristes empruntent massivement les routes de la Gaspésie, ne voyant pas toujours la dégradation qui se cache derrière. « Certaines sont peu à peu arrachées par l'érosion des côtes, constate à regret Johanne Fournier. Si on avait distribué aux Gaspésiens tout l'argent de la cimenterie de Port-Daniel, imaginez ce qu'ils auraient pu faire : réparer les aéroports, la voie ferrée, les routes. Et le faire de belle façon. » À l'image de leur cinéma.

Quel film, selon vous, symbolise le mieux la Gaspésie ?

Johanne Fournier. « *Les smattes* (1971), de Jean-Claude Labrecque, un des premiers films qui m'a marquée, un classique qui montre la Gaspésie dans quelque chose d'extrêmement douloureux : les fermetures de villages. J'y repensais récemment à la suite de l'annonce de la mort de Daniel Pilon. »

Jean-François Caissy. « *La rivière cachée* (2018), de Jean-François Lesage, un documentaire d'une grande beauté et d'une grande simplicité, tourné sur le bord d'une rivière dans la Baie-des-Chaleurs, où le décor devient un personnage. »

Simon Bujold. « Dans *Le commun des mortels* (2017), Carl Leblanc, un Gaspésien d'origine, raconte une histoire personnelle, celle d'un homme avec ses joies et ses drames, et en fait l'écho de tout un peuple en construction... ou en déconstruction, selon le point de vue où l'on se place. Il montre aussi l'évolution du paysage gaspésien, la nature qui parfois reprend ses droits, ou qui disparaît d'une époque à l'autre. »



Scène du film *Les smattes*, avec Donald Pilon, Louise Laparé et Daniel Pilon

La photo

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



Les archives photographiques constituent un continent fabuleux pour qui souhaite arpenter les pays de la mémoire. Aux archives fédérales à Ottawa, on promeut depuis un moment un projet intitulé « Un visage, un nom ». De quoi s'agit-il ? Le public est invité à identifier des individus des Premières Nations qui se retrouvent sur quelques-unes des remarquables photos tirées de ces collections. Plusieurs institutions tentent d'identifier de la même façon des anonymes, comme si de notre capacité à tout ramener à la singularité des noms dépendait une meilleure compréhension du passé.

Au Yukon, les archives viennent d'annoncer qu'elles allaient diffuser des milliers de photographies, en cherchant en priorité à identifier les individus présents sur 600 images qui datent des années 1960 et 1970. Dans la même optique, une entreprise précédente avait permis d'en scruter 1500 autres.

Il ne serait pas étonnant qu'on fasse éventuellement de même pour des photos d'ouvriers croqués au milieu des chantiers, des usines ou de leurs quartiers. Quitte à faire oublier qu'une image vaut parfois mille maux, qui sait si le travail des photoreporters de guerre ne sera pas lui aussi bientôt revisité à la lumière de ce culte de la souveraineté du « moi ».

À regarder de si près, est-ce qu'on ne finit pas par tout voir de trop loin ? On s'évite peut-être de la sorte de considérer ce que les sujets d'une image incarnent au-delà de leur identité, c'est-à-dire l'exemplarité d'une situation commune qui les dépasse tout en les englobant.

En recomposant le monde à l'imparfait de leur objectif, les confrères photographes, par exemple les humanistes Ronis, Boubat, Cartier-Bresson et autres Doisneau, étaient en quête d'absolu. D'un couple enlacé, ils ont affirmé la grandeur de l'amour. Des jeux d'une bande de garnements, ils ont rappelé le sérieux de l'enfance. De l'exercice de simples métiers du quotidien, ils ont souligné l'honneur du travail.

Des générations de photographes ont ainsi montré dans des vies minuscules, pour emprunter au titre du beau livre de Pierre Michon, la grandeur de toutes les existences. La photographie, sujet d'histoire, outil de démocratie, affirme ainsi qu'au royaume de notre vie en commun, « tous les humains sont de ma race ».

Alors pourquoi ce besoin soudain et ambigu de se focaliser sur les seuls individus ? En fin de compte, l'image de l'histoire en ressort rarement plus nette.

À vouloir atomiser des destins pourtant communs, à les scinder au nom de la souveraineté des sujets qui y participent, on réduit le poids de leurs revendications et on amoindrit les identités collectives.

L'image du Canada qu'a imprimée dans les consciences l'Empire d'Ottawa est fondée sur l'idée première d'une supériorité de la British America, explique Morisset. Tout le reste en a tristement découlé. Dans cette société gonflée du sentiment de sa supériorité, la quête du Nord est devenue un étendard patriotard où les Premières Nations servent d'alibis décoratifs dans le maintien d'un pouvoir déjà ancien.

Notre vision du présent est de plus en plus recadrée par les strictes modalités d'un « droit à l'image », sorte de trône où se pose un « je » tout-puissant en vertu duquel tous les individus auraient soudain le pouvoir de négocier la propriété de leurs reflets en société. Cette illusion de la possession permet de faire croire qu'il n'existe que des individus libres de leurs destinées, puisqu'ils sont placés sous le même chapeau du marché. Toute lumière étant ramenée sur l'individu, plus rien d'autre ne semble avoir davantage de valeur. Ainsi, la propriété de son image se confond-elle aujourd'hui avec la propriété de la dignité. Les inégalités sociales ne se trouvent pourtant pas rabotées par cet hypothétique droit à négocier la valeur marchande de son image !

À propos d'identité et d'images de soi, afin d'y voir un peu plus clair, il faut prendre le temps de se poser pour lire à tête reposée *Sur la piste du Canada errant*, un livre de Jean Morisset paru ce printemps. Géographe doublé d'un écrivain, Morisset traite à sa façon toujours originale de l'histoire nord-américaine en regard des Premières Nations et des anciens Canadiens. *Sur la piste du Canada errant* offre en quelque sorte un grand portrait de nos origines communes.

L'image du Canada qu'a imprimée dans les consciences l'Empire d'Ottawa est fondée sur l'idée première d'une supériorité de la British America, explique Morisset. Tout le reste en a tristement découlé. Dans cette société gonflée du sentiment de sa supériorité, la quête du Nord est devenue un étendard patriotard où les Premières Nations servent d'alibis décoratifs dans le maintien d'un pouvoir déjà ancien. Les identités ont été usurpées, prétend Morisset. En vertu de ses intérêts géopolitiques, « l'English-speaking Canadian peut être de toute origine », du moins le plaide-t-il, « alors qu'à l'inverse, le French Canadian ne peut être que French Canadian d'origine [...] parce que, présume-t-on, le Libanais, l'Haïtien, l'Arabe, le Brésilien, tous les francophones ne sauraient y trouver leur place ».

Les objets d'hystéries et d'hallucinations collectives qui, au nom de l'identité, conduisent à des formes plus ou moins subtiles d'exclusions ont un horizon historique dont Jean Morisset donne un portrait que l'on ferait bien de scruter à la loupe. En matière d'analyse, on est loin en tout cas des raccourcis affligeants de ce journaliste du quotidien britannique *The Guardian* qui, pas plus tard que la semaine dernière, se demandait, dans une suite de raccourcis, « comment le mouvement nationaliste québécois était devenu si blanc ». Peut-être, pour y voir plus clair, devrait-on d'abord mieux regarder la photo que nous tend en quelque sorte Jean Morisset.



Après 91 ans d'existence, la Mission Saint-Michael se retrouve au bord du gouffre. Deux fondations ont décidé de retirer leur financement à l'organisme de l'avenue Président-Kennedy, préférant contribuer à des programmes de logements pour itinérants.

VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

Quand les centres d'aide aux sans-abri se retrouvent à la rue

Les divergences d'opinions perdurent dans la lutte contre l'itinérance

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Vaut-il mieux tenter de sortir les itinérants de la rue en leur trouvant un logement ou doit-on privilégier une approche plus axée sur la prévention et l'aide d'urgence ? Le débat divise depuis des années les organismes qui œuvrent auprès des itinérants. La Mission Saint-Michael, un centre de jour pour itinérants — aussi connu sous le nom de « Toit rouge » —, semble faire les frais de cette tendance favorisant l'aide au logement.

Après 91 ans d'existence, la Mission Saint-Michael se retrouve au bord du gouffre. Deux fondations ont décidé de retirer leur financement à l'organisme de l'avenue Président-Kennedy, préférant contribuer à des programmes de logements pour itinérants. Cette volte-face se traduit par une perte de plus de 100 000 \$ pour la Mission, qui offre des repas aux itinérants, un accès à des douches, de l'accompagnement et du soutien psychosocial à cette clientèle marginalisée. Ses coffres à sec, l'organisme envisage maintenant de fermer ses portes.

L'approche Trudeau

Pour le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), ce cas témoigne de la nécessité de ne pas mettre toutes les ressources dans les programmes de logements pour sans-abri.

« Depuis quelques années, on note une certaine tendance à privilégier l'aide au logement », explique Guillaume Legault, organisateur communautaire au RAPSIM. En 2014, rappelle-t-il, la Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) du gouvernement de Stephen Harper consacrait une part de 65 % au programme « Logement d'abord ». « Mais la nouvelle mouture de la Stratégie présentée au printemps dernier par le gouvernement Trudeau ne fait plus du logement une priorité absolue pour plutôt privilégier une approche globale », dit-il.

Pilotée par le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Jean-Yves Duclos, la Stratégie du gouvernement Trudeau prévoit des investissements de 2,1 milliards de dollars sur une période de 10 ans pour l'ensemble du Canada. Les organisations de lutte contre l'itinérance s'attendent à ce que Montréal obtienne un montant de 100 millions.

À l'instar du RAPSIM, le Réseau solidarité itinérance du Québec (RSIQ), qui représente plus de 300 organismes à travers la province, croit aussi en une

approche diversifiée. « L'approche « Logement d'abord » est populaire, surtout dans le reste du Canada, mais ce n'est certainement pas une panacée », avance Mathieu Frappier, coordonnateur du RSIQ. « Ce ne sont pas tous les itinérants qui sont prêts à aller en logement. Ça peut même être une expérience très négative. »

Il reconnaît que les programmes d'accès aux logements pour itinérants permettent de mesurer avec des statistiques les succès obtenus, ce qu'apprécient les donateurs. Mais si ces centaines de sans-abri sont sorties de la rue et qu'il y en a des centaines d'autres qui les remplacent sur le terrain, l'effet est limité, signale M. Frappier.

La diversité des visages de l'itinérance et les besoins spécifiques à chacun des groupes, qu'il s'agisse des femmes, d'autochtones ou de jeunes, font en sorte qu'une diversité dans les services est nécessaire, dit-il.

Visions divergentes

Les différentes approches en matière de lutte contre l'itinérance divisent depuis des années le milieu communautaire. En avril dernier, trois grands refuges montréalais ont quitté les rangs du RAPSIM. La Maison du Père, la Mission Bon Accueil et l'Accueil Bonneau estimaient ne plus se sentir bien représentés par le RAPSIM. Ils ont préféré se joindre à la Mission Old Brewery pour créer Convergence itinérance afin de faire entendre leurs voix auprès des instances gouvernementales. « À nous quatre, on rejoint 92 % de la population itinérante de Montréal », avait fait valoir le directeur de la Mission Bon Accueil, Samuel Watts.

La nouvelle mouture de la Stratégie présentée au printemps dernier par le gouvernement Trudeau ne fait plus du logement une priorité absolue pour plutôt privilégier une approche globale

GUILAUME LEGAULT



Contrairement au RAPSIM, qui milite pour une pluralité d'approches dans la lutte contre l'itinérance, Convergence itinérance prône davantage un financement axé sur le « Logement d'abord ». Au printemps dernier, l'Accueil Bonneau soulignait que cette approche donnait des résultats avec un maintien en logement atteignant 95 %.

En 2017, la Mission Old Brewery avait d'ailleurs décidé d'opérer un virage important en misant sur l'accompagnement pour permettre aux itinérants de se reprendre en main et de trouver un logement, limitant à 80 le nombre de lits disponibles dans son refuge.

Pas dans ma cour

Les difficultés du centre La porte ouverte (The Open Door), qui a aussi fait les manchettes récemment, sont d'un tout autre ordre. Ce centre de jour pour itinérants doit déménager, car l'église où il logeait depuis 30 ans a été vendue à un promoteur immobilier. Son directeur, David Chapman, a consacré plus d'un an à chercher un nouveau site avant de trouver l'église Notre-Dame-de-la-Salette, avenue du Parc, qui a accepté de louer son sous-sol à l'organisme. Mais l'arrivée prochaine de La porte ouverte dans le Plateau-Mont-Royal suscite le mécontentement de certains commerçants et résidents du secteur qui craignent une hausse des incivilités et des méfaits.

La quête d'un nouveau toit est une opération longue et ardue, confirme Lisa Zamanyi, intervenante communautaire au Centre de jour Saint-James. En 2016, le centre installé à l'église Saint-James, rue Sainte-Catherine, avait dû se trouver une nouvelle adresse après avoir refusé de renouveler son bail. L'organisme estimait que la nouvelle direction de l'église lui imposait des conditions inacceptables pour les sans-abri, car trop restrictives. « On a eu beaucoup de difficulté à trouver de nouveaux locaux. Il n'y avait pas de place au centre-ville. Les propriétaires étaient très réticents », relate M^{me} Zamanyi.

Pendant plus d'un an, l'organisme a dû squatter les locaux de la Mission Saint-Michael.

Il a finalement signé un bail avec un propriétaire de la rue Panet, dans le Village gai.

Le Centre Saint-James ne connaît pas les difficultés financières de la Mission Saint-Michael, mais la situation demeure difficile pour les centres de jour, qui ont observé une tendance plus favorable au financement des programmes axés sur le logement, soutient Lisa Zamanyi. « Il y a de la précarité. Chaque mois est un défi », dit-elle.

III ONTARIO

L'avenir de Hydro One incertain après des démissions en bloc

ROSS MAROWITS
LA PRESSE CANADIENNE

L'avenir de la société d'État ontarienne d'électricité demeure une fois de plus incertain, après qu'une intervention politique eut provoqué la démission de tout le conseil d'administration, 16 ans après un autre départ en bloc.

Les 14 membres du conseil d'administration de Hydro One ont démissionné la semaine dernière, dans la foulée de la retraite soudaine du dirigeant de la société, Mayo Schmidt, qui

avait été surnommé « l'homme de six millions de dollars » par le premier ministre Doug Ford pendant la campagne électorale, faisant référence à son généreux salaire.

Le premier ministre Ford avait dit clairement qu'il voulait apporter des changements chez Hydro One, notamment pour diminuer les tarifs d'électricité et réduire le salaire du président et chef de la direction, et ce, même si 92% des actionnaires autres que la province avaient appuyé l'échelle salariale du dirigeant.

La décision du gouvernement pourrait toutefois s'avérer coûteuse. En intervenant politiquement et en diminuant le salaire du dirigeant, la société pourrait avoir du mal à trouver un successeur de qualité, qui voudrait bien assumer ces fonctions, a indiqué Jeremy Rosenfield, de chez Industrielle Alliance Valeurs mobilières.

La personne qui succédera à M. Schmidt devra accepter de travailler avec la province, et selon M. Rosenfield, plusieurs gens d'affaires n'accepteront pas l'ingérence politique.

Un porte-parole de Doug Ford a refusé de confirmer des informations selon lesquelles le gouvernement aurait menacé de déchirer les contrats d'emploi des membres du conseil d'administration s'ils n'acceptaient pas de négocier leur départ.

Le nouveau conseil d'administration fera face aussi à l'incertitude sur ce que le gouvernement entend faire avec ses parts dans la société, puisque le Parti progressiste-conservateur n'avait annoncé aucune stratégie en ce sens pendant la campagne, a souligné M. Rosenfield.

Le premier ministre Ford avait dit qu'il voulait faire des changements chez Hydro One

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

téléphone : 514 985-3452
télécopieur : 514 985-3340

Courriel :
avisdev@ledevoir.com

Avis public



Secrétariat d'arrondissement Direction du développement du territoire et des services administratifs

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant **10 h 30**, à la date ci-dessous mentionnée, à l'adresse suivante :

M. Mathieu Legault, secrétaire
d'arrondissement
Arrondissement de Lachine
1800, boul. Saint-Joseph
Lachine (Québec) H8S 2N4

Catégorie : Services professionnels

Appel d'offres : LAC-PUB-1821

Descriptif : Services professionnels – Gestion et surveillance des travaux de construction et de rénovation d'infrastructures municipales de l'arrondissement de Lachine

Date d'ouverture : Vendredi 17 août 2018

Dépôt de garantie : N/A

Renseignements : Pour renseignement technique, communiquez avec Mathieu Legault à l'adresse suivante :
lachinegreffe@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du lundi 16 juillet 2018 sur le SEAO.

Visite supervisée des lieux : N/A

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans les enveloppes cachetées et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à l'endroit susmentionné, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 16 juillet 2018.

Mathieu Legault
Secrétaire d'arrondissement

Appel d'offres



Services de la gestion et de la planification immobilière

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : 5964

Descriptif : Ateliers Viau et de Rouen – Pavage des cours

Date d'ouverture : 21 août 2018

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à :
immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 16 juillet 2018

Visite supervisée des lieux : N/A. ou Oui, obligatoire :

Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 8 août à 12 :00, à l'adresse courriel suivante :
immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca.

Les visites auront lieu : le 9, 10, 13 et 14 août à 9h00, 10h30, 13h00 ou 14h30

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 16 juillet 2018

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Dans l'affaire de la faillite de :

PRODUCTIONS OCTAVE INC.

AVIS est par les présentes donné que la faillite de PRODUCTIONS OCTAVE INC., corporation légalement constituée ayant une place d'affaire au 10677 rue de Lille, Montréal, QC, H2B 2R4, est survenue le 6 juillet 2018 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27 juillet 2018, à 11 heures au Sun Life Building, 1071-1155 rue Metcalfe, Montréal QC.

Daté à Québec, le 10 juillet 2018.

MALLETTE syndics et gestionnaires inc.

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
PAR : Philippe Buzzetti, CPA, CA, CIPR, SAI
200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois
Québec QC G1W 5C4
Tél.: 418 653-4431 - Téléc.: 418 681-1707



Communauté métropolitaine de Montréal

AVIS

Le conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal, à son assemblée extraordinaire tenue le 22 mai 2018, a adopté le règlement suivant :

« Règlement numéro 2018-73 modifiant le règlement numéro 2011-51 relatif au Plan métropolitain d'aménagement et de développement afin d'inclure le tracé et les points d'accès du Réseau express métropolitain au réseau de transport en commun métropolitain structurant ainsi que d'ajuster en conséquence les critères d'aménagement »

Ce règlement est entré en vigueur, conformément à l'article 53.9 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le 10 juillet 2018, date de la notification à la Communauté par le sous-ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'avis attestant que le règlement respecte les orientations gouvernementales.

Ce règlement est accessible sur le site Internet de la Communauté à l'adresse www.cmm.qc.ca ou au siège de la Communauté situé au 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400, Montréal.

Tim Seah, avocat
Secrétaire de la Communauté

Appel d'offres



Service de l'eau

Direction de l'eau potable

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : 10251

Descriptif : Remplacement de disjoncteurs 25 kV et fourniture/installation de circuits amortisseurs RC

Date d'ouverture : Le 6 septembre 2018

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à :
dep-ao@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 16 juillet 2018 sur le SEAO.

Visite supervisée des lieux : N/A. ou Oui, obligatoire :

Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 10 août 2018 à 15h00, à l'adresse courriel suivante :
dep-ao@ville.montreal.qc.ca

Les visites auront lieu du 13 août 2018 au 17 août 2018 fin inclusivement, selon l'horaire suivant : 08h30, 10h30, 13h00 et 15h00.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 16 juillet 2018

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres



Direction générale adjointe
– Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 18-17072

A85 – Équipements de jeu pour les aires extérieures.

L'ouverture des soumissions prévue pour le **24 juillet 2018 est reportée au 31 juillet 2018 à 13 h 30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.**

Fait à Montréal, le 16 juillet 2018

Le greffier de la Ville
Yves Saindon, avocat

Appel d'offres



Service des infrastructures, de la voirie
et des transports

Direction des infrastructures

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant, 13h30 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : 221713

Descriptif : Aménagement du Parc P4-A et travaux de voirie, d'éclairage, d'aménagement paysager et sur le réseau de la CSEM dans l'avenue Querbes et l'avenue Champagnour.

Date d'ouverture : 21 août 2018

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à :
appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 16 juillet 2018

Visite supervisée des lieux : N/A

Appel d'offres : 221715

Descriptif : Travaux de construction d'un mur anti-bruit et d'un talus végétalisé. Arrondissement Outremont

Date d'ouverture : 21 août 2018

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à :
appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 16 juillet 2018

Visite supervisée des lieux : N/A.

Appel d'offres : Env-CESM-2018-03

Descriptif : Mise à niveau des infrastructures de contrôle (PLC, SCADA - Système Plateforme 2017, réseautique et programmation) au CSEM

Date d'ouverture : 21 août 2018

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à :
appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 16 juillet 2018

Visite supervisée des lieux : N/A.

Les personnes et les entreprises intéressées par ces contrats peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 16 juillet 2018

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

HEURES DE TOMBÉE

Avis légaux et appels d'offres

Les réservations doivent être faites avant
15 h pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du **lundi** :

Réservations avant **11 h** le **vendredi**

Publications du **mardi** :

Réservations avant **15 h** le **vendredi**



SOCIÉTÉ
QUÉBÉCOISE DE LA
SCHIZOPHRÉNIE

De l'information
pour comprendre

514 251.4000 ou 3400
1 866 888.2323

www.schizophrénie.qc.ca
info@schizophrénie.qc.ca

De l'entraide
pour mieux vivre

Appel d'offres



Direction générale adjointe
– Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 13h30 à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Biens et services

Appel d'offres : 18-16896

Descriptif : A82 – Acquisition de rayonnage pour la bibliothèque de Pierrefonds

Date d'ouverture : Le **jeudi 16 août 2018**

Dépôt de garantie : 5 % du montant total de la soumission (cautionnement et/ou chèque visé)

Renseignements : Johanne Langlois, agent d'approvisionnement : 514-868-5957

Visite obligatoire : Non

Appel d'offres : 18-17080

Descriptif : Location d'équipements avec opérateurs servant aux opérations de déneigement pour divers arrondissements

Date d'ouverture : Le **jeudi 16 août 2018**

Dépôt de garantie : 2 000\$ par appareil (cautionnement et/ou chèque visé)

Renseignements : Marc-André Deshaies, agent d'approvisionnement : 514-872-6850

Visite obligatoire : Non

Appel d'offres : 18-17115

Descriptif : A85 – Fourniture et livraison de tables de pique-nique de 3 niveaux

Date d'ouverture : Le **jeudi 16 août 2018**

Dépôt de garantie : Aucun

Renseignements : André Larmat, agent d'approvisionnement : 514-872-5502

Visite obligatoire : Non

Appel d'offres : 18-17166

Descriptif : Exploitation de deux (2) lieux d'élimination de la neige : Newman (arrondissement du Sud-Ouest) et Sartelon (arrondissement de St-Laurent)

Date d'ouverture : Le **mardi 21 août 2018**

Dépôt de garantie : Une garantie de soumission distincte d'un montant forfaitaire de 20 000 \$ doit être fournie par le soumissionnaire pour chacun des lots visés par sa soumission (cautionnement et/ou chèque visé)

Renseignements : Simona Radulescu, agent d'approvisionnement : 514-872-5282

Visite obligatoire : Non

Documents : Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 16 juillet 2018

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 16 juillet 2018

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.



L'ENGAGEMENT À LONG TERME VOUS FAIT PEUR?

Soyez famille d'accueil! La Société pour la Prévention contre la Cruauté envers les Animaux (SPCA) recherche des familles d'accueil pour héberger à court terme chiens, chats, lapins et autres animaux sympathiques jusqu'à ce qu'ils puissent être placés pour l'adoption. Le service de soins vétérinaires est disponible en échange d'une contribution minime. L'alourdissement et l'équipement peuvent également être fournis. L'hébergement peut durer quelques jours ou plusieurs mois. Pour en savoir plus sur le programme des familles d'accueil de la SPCA, visitez www.spcamontreal.com ou téléphonez au 514-735-2711, poste 2237.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

(C.C.Q., art. 795, al. 2)

Prenez avis que Manon Dufresne en son vivant domiciliée au 158 chemin Estère, Ste-Marguerite-du-Lac-Masson, Québec J0T 1L0 est décédée à Saint-Jérôme, province de Québec, le 11 novembre 2017. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Isabelle Garneau notaire, au 3964, Saint-Jacques, Montréal Québec H4C 1H8, sur rendez-vous. Fait ce 12 juillet 2018 à Montréal.
Claude Dupras, liquidateur

###

EN BREF



La ministre du Patrimoine canadien, Mélanie Joly
PATRICK DOYLE LA PRESSE CANADIENNE

La candidature de Mélanie Joly est confirmée pour les élections de 2019

La ministre du Patrimoine canadien, Mélanie Joly, sera de nouveau candidate aux prochaines élections fédérales de 2019. La candidature de Mme Joly a été confirmée dimanche, lors d'une assemblée d'investiture. Elle portera encore une fois les couleurs libérales dans la circonscription montréalaise d'Ahuntsic-Cartierville, qu'elle représente depuis 2015. Elle avait été élue avec plus de 47 % des voix. Sur sa page Facebook, la ministre souligne que le Parti libéral « continue son travail acharné pour assembler des équipes de campagnes gagnantes à travers le pays, et qu'une partie de ce travail commence à Montréal ». Mélanie Joly ajoute qu'il est « difficile de croire que l'élection de 2019 aura lieu dans moins de 500 jours ».

La Presse canadienne

La Presse officialise son statut d'OBNL

La Presse a annoncé dimanche la création de sa nouvelle structure d'entreprise visant à la transformer en organisme à but non lucratif. Son président, Pierre-Elliott Levasseur, a indiqué, sur le site Internet de La Presse, que l'entreprise était « devenue [samedi] totalement indépendante de son ancien propriétaire, Power Corporation ». Il a ajouté que la publication, fondée il y a 130 ans, sera dorénavant dirigée par une « fiducie d'utilité sociale » qui sera dirigée par un ancien juge de la Cour suprême, Louis LeBel. Selon M. Levasseur, le nouveau fiduciaire est « une personne qui sans l'ombre d'un doute rassemble les qualités et l'expérience recherchées ».

La Presse canadienne

Michelle Blanc veut aller au-delà de sa transidentité et présenter ses idées

La candidate du Parti québécois (PQ) dans la circonscription montréalaise de Mercier, Michelle Blanc, veut que les gens passent au-delà de sa transidentité pour écouter ses idées. Michelle Blanc assure qu'elle est fière d'être l'une des porte-étendard de la cause LGBTQ, et d'avoir vécu sa transition devant l'œil des médias. Michelle Blanc regrette que les gens oublient qu'elle est une spécialiste du numérique. Elle dit vouloir se présenter en politique pour que le Québec se dote d'un plan numérique. La candidate péquiste se mesurera, au prochain scrutin, à Ruba Ghazal, la candidate solidaire choisie pour remplacer Amir Khadir dans son fief, qu'il détenait depuis 2008.

La Presse canadienne

Au-delà des cibles

SANTÉ

SUITE DE LA PAGE A 1

Maria-Chapdelaine, est plutôt humble devant ce succès. Il y voit le résultat d'une communauté tissée serrée qui croit aux soins de proximité.

Les neuf cliniques de la région se sont réunies sous l'égide d'un seul et même GMF. « Tous ensemble, nous avons à cœur que ça fonctionne », explique-t-il. « Sans notre regroupement, nous n'aurions pas obtenu ces résultats-là. » Le GMF se sent ainsi responsable de l'ensemble de la population du RLS et de sa santé.

La majorité des omnipraticiens du territoire pratiquent tant à l'hôpital de Dolbeau-Mistassini qu'en GMF. « Ils accouchent les patientes, puis suivent leurs enfants, c'est un suivi intégré de longue date! »

La proximité fait selon lui une grande différence. Un patient qui a besoin d'un médecin est rapidement signalé par un proche. « On est interpellés par nos patients pour en prendre d'autres et puis, on dit oui! » résume simplement le Dr Audet.

Tout le monde met la main à la pâte devant les difficultés, comme la pénurie de chirurgiens et d'anesthésiologistes qui a touché l'hôpital dans les derniers mois. Là encore, les omnipraticiens ont pallié le manque comme ils le pouvaient avec le suivi des patients. « C'est une question de survie », explique le Dr Audet.

Abitibi: un bond en avant

En Abitibi, les médecins d'un RLS ont réussi le tour de force d'augmenter de 25 points de pourcentage leur taux d'inscription. Les médecins de Ville-Marie se sont vraiment motivés, indique le responsable régional du département régional de médecine générale, le Dr Jean-Yves Boutet. Une partie du succès est attribuable à une simple histoire de bureaucratie, puisque les médecins y étaient pour la plupart à salaire. « Beaucoup de patients étaient vus mais non inscrits. Maintenant qu'ils ont un GMF, l'importance d'inscrire les patients est beaucoup plus présente », explique-t-il.

Alors que l'Abitibi peine à recruter des médecins de la relève, l'imagination et la débrouillardise ont dû être mises à

profit pour faire passer le taux d'inscription régional de 67 à 82 % en 4 ans.

Grâce à une table de concertation régionale, les médecins partagent leurs « bons coups », explique le Dr Boutet, qui pratique au GMF Les Eskers, à Amos.

Alors que la « responsabilité populationnelle » avait pu être « diluée dans les grandes structures », dit-il, elle a été ramenée à sa dimension locale. Concrètement, les médecins sont alimentés en données: qui est « orphelin » de médecin? Quels sont les problèmes de santé criants dans leur communauté?

Pour arriver à prendre en charge plus de patients, le GMF du Dr Boutet préconise un appel téléphonique d'une infirmière à chaque personne qui sollicite un rendez-vous, pour une première évaluation. Résultat: les patients ne se sentent pas « abandonnés » et leur problème est discuté rapidement. « Ils nous appellent pour nous remercier! » s'exclame l'omnipraticien. Les ordonnances collectives, pour donner le plus d'autonomie possible aux infirmières, sont mises à profit.

Montréal: chercher des solutions

À Montréal, dans les quartiers les plus dépourvus en couverture médicale de première ligne, la Dr^e Vania Jimenez se démène pour améliorer l'accès en priorité aux plus vulnérables, les femmes enceintes et leurs familles qui vivent des situations de pauvreté, de violence conjugale, de toxicomanie et tant d'autres réalités, comme l'immigration récente.

Après une première « maison bleue » dans Côte-des-Neiges ont poussé des petites sœurs dans Parc-Extension et Saint-Michel, où les taux d'inscription à un médecin de famille sont parmi les plus faibles au Québec. Sa directrice générale, Amélie Sigouin, vise l'ouverture de deux autres maisons bleues, dans Montréal-Nord et le Sud-Ouest.

« Le système ne les rejoignait pas », juge la Dr^e Jimenez, cofondatrice de la Maison bleue. « L'accès à un médecin de famille, ici, devient une amorce pour un ensemble de services interdisciplinaires. » À preuve, la classe de yoga maman-bébé qui se tient dans la cour alors que nous nous entretenons à l'étage.

Les deux femmes font le pari qu'en entourant les femmes les plus vulnérables et leurs familles, elles font la plus grande différence possible dans les quartiers où les maisons bleues s'installent et travaillent main dans la main avec le réseau de la santé. « On reconquiert l'échelle humaine », résume M^{me} Sigouin.

Déficit de relève

Entre mars 2014 et mai 2018, le taux d'inscription national à un médecin de famille s'est amélioré de plus de 14 points de pourcentage, passant de 65,2 à 79,9 %. Il reste du chemin à faire, concède le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, le Dr Louis Godin, tout en insistant sur les progrès importants qui ont été réalisés.

La baisse d'intérêt des étudiants pour la médecine familiale au profit des spécialités nuit. « Quand on a fait des projections pour la cible de 85 %, on comptait sur l'arrivée nette de 650 médecins sur 3 ans, souligne le Dr Godin. On en aura 400, 425... » À 1000 patients par médecin en moyenne, le déficit de plus de 200 nouveaux praticiens ne peut que se faire sentir, dit-il.

Le Dr Godin souhaite qu'on reconnaisse le fait que l'amélioration des dernières années est substantielle. « Si on arrive à un taux d'inscription de 83,5 %, ce ne sera pas un échec », plaide-t-il.



L'étude fédérale a été conduite en raison des inquiétudes soulevées à l'égard du statut de patrimoine mondial de l'UNESCO du parc. En photo: un bison dans le parc Wood Buffalo, en Alberta.

ROB BELANGER LA PRESSE CANADIENNE

III ÉTUDE

Le parc national Wood Buffalo, le plus vaste au pays, en déclin

Le manque d'eau serait à la source de la dégradation du lieu

BOB WEBER
LA PRESSE CANADIENNE

Une étude exhaustive du plus vaste parc national au Canada conclut que pratiquement chaque aspect de son environnement se détériore.

Le rapport de 561 pages sur le parc national Wood Buffalo, dans le nord de l'Alberta, signale que l'industrie pétrolière, les barrages hydroélectriques, les changements climatiques et même les cycles naturels sont en train de saigner à blanc le delta des rivières Paix et Athabasca.

L'étude fédérale a été conduite en raison des inquiétudes soulevées à l'égard du statut de patrimoine mondial de l'UNESCO du parc. Alors que le delta dépend de « la réalimentation de ses lacs et bassins », celle-ci est en déclin, peut-on lire dans le rapport, qui signale que, « sans intervention immédiate », sa valeur patrimoniale sera perdue.

Sur les 17 indicateurs de santé environnementale étudiés, 15 sont en déclin.

Évaluation la plus complète

Fondée sur des décennies de recherches, avec 50 pages de références, l'étude constitue sans doute l'évaluation la plus complète de cette région en aval des plus importants centres de production énergétique et d'un des plus grands barrages hydroélectriques au pays.

« Il y a littéralement des centaines d'études différentes en cours par rapport au parc ou aux sables bitumineux ou à Hydro C.-B. », souligne Don Gorber, qui était à la tête de l'initiative d'Environnement Canada.

M. Gorber a découvert que l'eau — ou plutôt son absence — est à la source de la dégradation du parc.

Le débit de la rivière Paix a reculé de 9 % depuis la construction du barrage Bennett en Colombie-Britannique. Celui de la rivière Athabasca a pour sa part chuté de 26 %.

Les embâcles de glace qui inondaient auparavant les milieux humides et les lacs inondés ne se produisent plus. Par conséquent, l'habitat des bisons rétrécit, des espèces envahissantes étouffent la végétation locale et les oiseaux migratoires commencent à éviter des zones où ils faisaient autrefois escale par millions.

Les autochtones qui se rendent par bateau sur une bonne partie de leur territoire ancestral y ont perdu accès. Les trappeurs qui piégeaient des centaines de rats musqués chaque saison rapportent que ces petits rongeurs friands d'eau sont disparus. D'autres signalent que l'eau stagnante, dépourvue d'oxygène, tue les poissons.

Avec des niveaux d'eau plus bas, la concentration de produits chimiques similaires à ceux produits par les sables bitumineux monte en flèche. Les œufs d'oiseaux présentent des traces de métaux lourds et d'hydrocarbures.

« Mon intention était de déterminer s'il y avait un problème dans le parc et pas de pointer le responsable du doigt », soutient Don Gorber.

Que les incendies de forêt, l'agriculture, les cycles naturels ou l'industrie forestière soient également à blâmer ou pas, « sans aucun doute, il y a quelque chose qui se passe », conclut-il.

À Montréal, dans les quartiers les plus dépourvus en couverture médicale de première ligne, la Dr^e Vania Jimenez se démène pour améliorer l'accès en priorité aux plus vulnérables, les femmes enceintes et leurs familles qui vivent des situations de pauvreté, de violence conjugale, de toxicomanie et tant d'autres réalités, comme l'immigration récente

Don Gorber, qui était à la tête de l'initiative d'Environnement Canada, a découvert que l'eau — ou plutôt son absence — est à la source de la dégradation du parc. Le débit de la rivière Paix a reculé de 9% depuis la construction du barrage Bennett en Colombie-Britannique. Celui de la rivière Athabasca a pour sa part chuté de 26%. Les embâcles de glace qui inondaient auparavant les milieux humides et les lacs inondés ne se produisent plus.

III VISA DE TOURISTE

Une loterie

À entendre les messages d'ouverture et d'accueil du premier ministre Justin Trudeau, on croirait qu'il est aisé de venir faire un tour au Canada. Ce n'est pas vrai pour tout le monde, surtout pas pour une personne originaire d'un pays africain ou du Moyen-Orient. Le taux de refus des demandes de visa de touriste va croissant, pour des raisons pas toujours claires et avec des effets souvent discriminatoires.



MANON CORNELLIER



Le Canada exige des ressortissants de plus de 145 pays qu'ils obtiennent un permis de séjour avant de venir participer à une conférence, visiter leur famille ou faire du tourisme. Aucun pays riche et démocratique ne figure sur cette liste, mais presque tous les pays autoritaires, pauvres ou en guerre, oui. Haïti est du lot, comme la Chine ou le Cameroun...

Il est légitime de vouloir contrôler les frontières, mais encore faut-il le faire de façon transparente et juste. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas au Canada, et cela ne va pas en s'améliorant. Selon des données obtenues par le *Globe and Mail* et publiées la semaine dernière, le taux de refus des demandes de visa est passé de 18 % en 2012 à 26 % en 2017. Durant les trois premiers mois de 2018, il a grimpé à 30 %.

Il n'est pas rare d'entendre parler d'une conférence internationale ou d'une manifestation artistique qui doit se priver d'experts, de défenseurs des droits de la personne ou d'artistes éminents parce que Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) leur a refusé le permis de séjour nécessaire.

Ce qui fait moins de bruit est l'impact quasi quotidien de ces refus sur beaucoup de Canadiens issus de l'immigration et qui ont choisi le Canada sans jamais penser qu'il serait difficile pour eux de maintenir leurs liens familiaux et amicaux. Pour eux, un non veut dire qu'un de leurs proches ne pourra pas les visiter, assister à un mariage ou à des funérailles, épauler un fils ou une sœur malade.

Et ce sont surtout ceux originaires de l'Afrique ou du Moyen-Orient qui sont touchés, selon le *Globe and Mail*. Or, selon les données de 2011 de Statistique Canada, « l'Asie [y compris le Moyen-Orient] constitue maintenant le principal continent d'origine de la population immigrée, bien que le poids de l'Afrique soit en augmentation ».

•••••

Les décisions en matière de visa sont prises par des fonctionnaires de CIC ou, dans certaines régions du monde, par des firmes externes autorisées. En cas de refus, ils ont l'obligation d'expliquer leurs raisons aux demandeurs, mais les détails sont rares et peu éclairants.

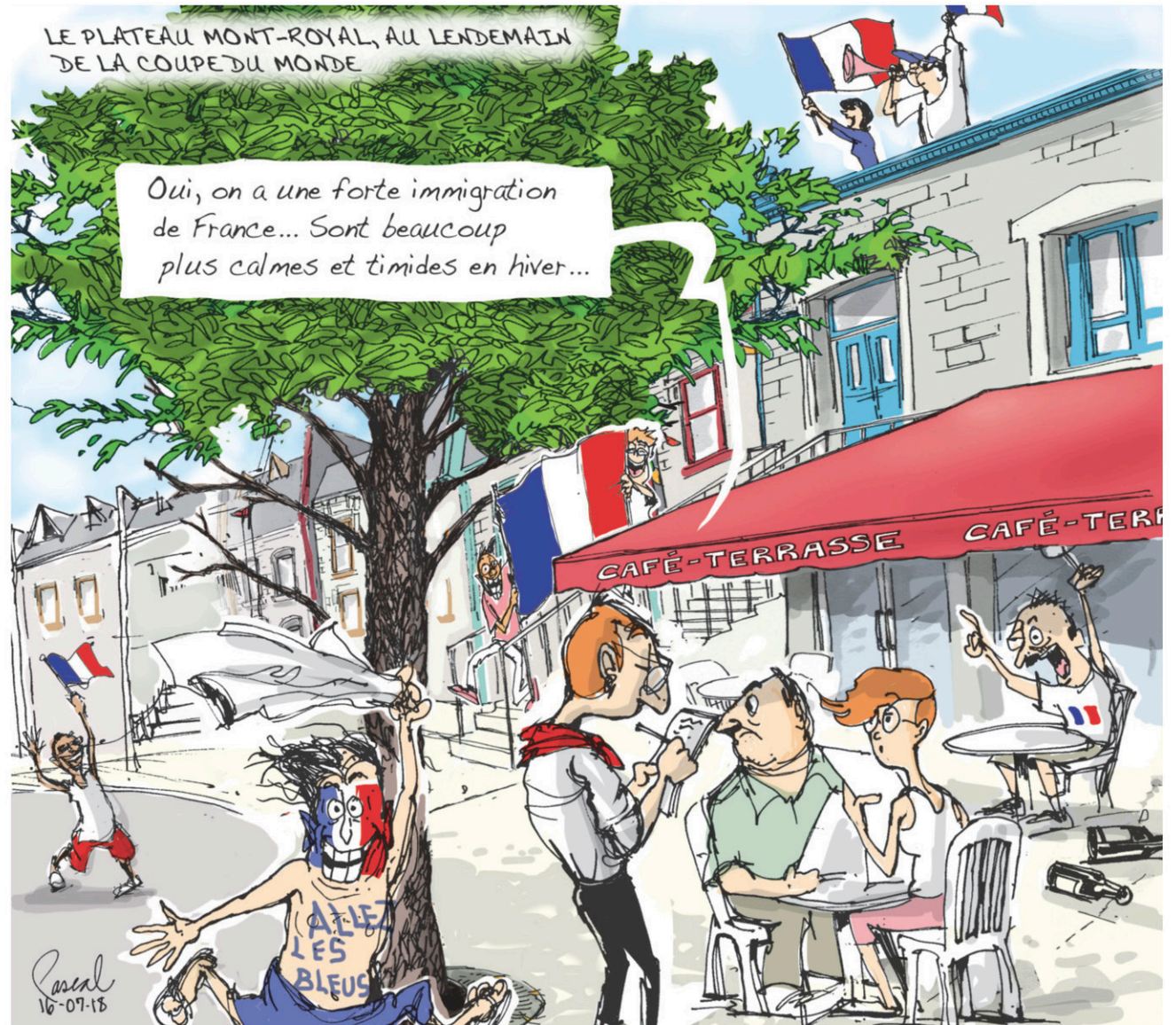
Pour justifier son refus, CIC dit très fréquemment ne pas croire la personne quand elle s'engage, même avec documents à l'appui, à retourner dans son pays à l'expiration de son visa. Cette conclusion est souvent fondée sur un préjugé voulant que quiconque vit dans un pays pauvre, autoritaire ou secouru par des troubles sociaux ou militaires ne puisse vouloir y retourner même s'il y a famille, conjoint et travail.

Le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration s'est déjà plaint de l'opacité du processus dans un rapport paru l'an dernier, mais sa recommandation voulant que CIC « fournisse plus d'information et de détails aux clients sur les motifs du refus de leur demande » a été rejetée par le gouvernement.

Invoquant le besoin de « communiquer les décisions aussi uniformément et clairement que possible tout en gérant le volume de demandes », il s'en tiendra à des « lettres de refus normalisées » indiquant les exigences de la loi ou du règlement qui n'ont pas été satisfaites, sans plus. Il serait possible de faire autrement. En Australie, on arrive « à communiquer aux demandeurs déboutés une explication plus complète, sans compromettre la rapidité du traitement », note le comité permanent.

Le processus d'octroi de visa doit être simplifié et plus transparent. Dans une étude du World Economic Forum (WEF) parue en 2017 et portant sur la compétitivité de 136 pays dans les domaines du voyage et du tourisme, le Canada faisait très bonne figure, sauf en matière de visa. Il se classait 120^e. On jugeait que sa politique était l'une des plus alambiquées et opaques au monde.

Une réforme s'impose, mais elle doit aller plus loin que ce que suggèrent le WEF ou le comité parlementaire. Des mesures doivent être prises pour repérer et éviter la discrimination systémique qui semble sévir à CIC et qui pénalise au premier chef ces nouveaux Canadiens venus des pays en développement.



LETTRES

Problématique en CHSLD

Le D^r Guy Morissette déplorait dans l'édition du *Devoir* du mercredi 11 juillet que des sommes importantes soient consacrées aux acteurs du recours juridique plutôt qu'à l'amélioration des soins aux usagers. Dans sa savante analyse, il fait bien attention de rappeler que les médecins spécialistes ont honteusement arnaqué les citoyens du Québec avec leur injustifiable augmentation de 4 milliards. Jamais ces cadeaux aux mieux nantis n'ont été l'enjeu d'une quelconque élection. Pour reprendre le raisonnement de l'éminent analyste, une bonne partie de ces sommes aurait pu être affectée directement au mieux-être des usagers hébergés en CHSLD. Mais comme nous sommes gouvernés par une « médicalocratie » égoïste et tournée vers ses propres intérêts, on devra continuer à entendre encore et encore les promesses électorales de ces gouvernements déconnectés de leur mission : protéger et répartir le bien commun.

Sabin Bois
Rimouski, le 12 juillet 2018

Lanzmann et le devoir de mémoire

Dommage qu'on ait si peu parlé au Québec du décès très récent de Claude Lanzmann, ancien sé-

assistant, écrivain juif français surtout connu pour son film documentaire sur la Shoah. Dans la cour des Invalides à Paris, une cérémonie en son honneur s'est tenue le 12 juillet. Cet homme, très parisien, ami des Sartre et Beauvoir, nous aura laissé à jamais son film *Shoah*. Il importe que, comme lui, nous gardions la mémoire de ces camps d'extermination nazis, pour qu'ils ne se reproduisent pas. Plus jamais ! Mais hélas ! la barbarie continue toujours, bien actuelle. Lanzmann nous a aussi rappelé qu'il ne fallait pas être des lâches, des silencieux devant la barbarie. Enfin, cet homme si vivant en était aussi un de vérité ; il ne transigeait pas avec celle-ci. Que Lanzmann, qui a beaucoup fait pour celle-ci, repose maintenant en paix.

Michel Lebel
Entrelacs, le 12 juillet 2018

Notre premier ministre est-il « Philou » ?

Sur les planches du Zoofest, où l'on reçoit même les bêtes curieuses, Marie-Lyne Joncas, humoriste à ses heures, sera passée du vouvoiement au tutoiement, puis de Philippe à Phil, et de Phil à Philou, dans le cadre d'une heure d'entrevue avec le premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard. Voici donc notre premier ministre devenu « Philou ». On imagine les

grands titres au lendemain d'une autre victoire libérale : « Philou, quatre ans de plus. » Ou encore la réaction des libéraux célébrant leur victoire : « Notre Philou à la tête du gouvernement. » Et que dire ensuite des cris d'indignation jetés à la face du pouvoir quand les habituelles promesses électorales se transforment une fois de plus en inévitables compressions budgétaires : « Philou un jour, toujours Philou. » Le premier ministre du Québec n'est pas « Philou ». Que l'on soit libéral ou non importe peu. Il n'est « Philou » que dans l'ombre. À l'abri des regards du public. Entre « Philou » du même milieu. Pour les autres, simples citoyens et citoyennes du Québec, la fonction de premier ministre exige un minimum de respect, d'honneur, d'intégrité, où un « Philou » n'a pas sa place. Ne serait-ce que pour éviter d'horribles malentendus.

Christian Bouchard,
Professeur retraité
Trois-Rivières, le 11 juillet 2018

En français SVP !

L'auteure-compositrice-interprète franco-québécoise Charlotte Cardin s'est produite le 10 juillet au Festival d'été de Québec, au parc de la... Francophonie. Ses admirateurs ont peut-être eu la chance d'entendre *Big Boy, Like It Doesn't Hurt, Dirty Dirty, Just Like That, Main Girl, Go Flex* ou encore *Californiana*.

Sylvio Le Blanc
Montréal, le 10 juillet 2018

LIBRE OPINION

Airbnb : une approche plus intelligente à Québec

Christian Bédard
Ex-Superhôte Airbnb

Dans *Le Devoir* du 6 juillet dernier, nous pouvions lire que : « La Ville de Québec a l'intention de resserrer l'encadrement de l'hébergement offert sur des plateformes comme Airbnb en le permettant sur tout son territoire seulement lorsqu'il s'agit d'une résidence principale. »

Contrairement à un règlement adopté en début d'été par l'arrondissement Ville-Marie, à Montréal, la Ville de Québec fait preuve de nuance et d'ouverture d'esprit. En effet, le rapport de son comité recommande que soit considérée comme hébergement commercial toute location de 31 jours et moins offerte sur Airbnb, à moins qu'il s'agisse de la résidence principale du locateur.

Dans ce dernier cas, on parle

d'hébergement « collaboratif », que l'on définit ainsi : « hébergement offert en location à court terme (31 jours consécutifs et moins) à des touristes en tout ou en partie (logement entier ou chambres) par l'occupant (propriétaire ou locataire) dans son lieu de résidence principale ».

Il semble donc qu'à Montréal, nous ayons été victimes à la fois du corporatisme hôtelier représenté par la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) et du manque de discernement qu'ont les élus et élues de Montréal dans ce dossier.

Qu'il faille encadrer ce type d'hébergement, je n'en disconviens pas. Les problèmes qu'il a pu causer du point de vue des logements locatifs dans plusieurs villes du monde sont démontrables. Mais nous ne parlons pas ici d'appartements ou de condos

soustraits du parc locatif ni d'établissements d'hébergement touristique, mais bien de résidences principales, ce qu'on ne semble pas avoir compris à Montréal.

Contact avec les locaux

Faut-il encadrer le service d'hébergement du type Airbnb au prix de voir restreinte la jouissance du droit de propriété de sa résidence principale ? N'a-t-on pas le droit de recevoir chez soi, « dans ses affaires », qui l'on veut et pour la durée que l'on veut ? Et si ces visiteurs laissent une compensation au moment de partir, n'ont-ils pas la liberté de le faire en reconnaissance d'un séjour agréable « chez l'habitant » à un coût moindre au lieu de créer dans une chambre d'hôtel ou une auberge sans réel contact humain et, bien souvent, hors de prix ?

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : du contact personnel avec

des « locaux », des gens qui vivent leur ville au jour le jour et qui peuvent en jaser dans l'intimité d'un chez-soi confortable et accueillant. Combien d'amitiés réelles se sont liées entre hôtes et visiteurs étrangers ? Combien d'invitations lancées pour leur rendre la pareille dans leur pays d'origine, leur ville, leur chez-soi ?

Si cette offre d'hébergement collaboratif n'existait pas, à combien de touristes renoncerais-nous ? Quand ils ne le font pas par choix, certains visiteurs n'ont souvent pas les moyens de s'offrir un hébergement commercial parce qu'ils viennent de pays moins fortunés. Tous ces gens dépendent dans les commerces et lieux touristiques locaux, il ne faut pas l'oublier. Et tous ces gens retournent chez eux et font une publicité gratuite dans leur entourage.

Comme le fait l'arrondissement

Ville-Marie, assimiler les résidences privées où l'on reçoit des visiteurs de passage à des « établissements d'hébergement touristique », selon les termes de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique (LRQ c. E-14.2) me paraît injuste, et restreint indûment l'attrait touristique de la ville de Montréal auprès d'une clientèle touristique diffidente. Si existait à Montréal une réglementation adaptée à l'hébergement collaboratif souple, abordable et sans limites territoriales, la plupart des hôtes Airbnb s'y conformeraient volontiers.

J'inviterais donc nos élus et élues de Montréal, et de l'arrondissement Ville-Marie en particulier, à s'inspirer de l'approche de la Ville de Québec et à refaire leurs devoirs dans ce dossier.

L'OIF doit recentrer son action sur l'essentiel de sa mission

Michel Leclerc

L'auteur a été premier conseiller aux Affaires francophones et multilatérales de la Délégation générale du Québec à Paris de 2008 à 2013

Lorsque le président Emmanuel Macron, en mai dernier, a confirmé l'appui de la France à la candidate rwandaise Louise Mushikiwabo à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), il a instantanément fragilisé le statut de sa secrétaire générale, Michaëlle Jean. Il y a quelques jours, en présence du président français, qui s'était rendu au sommet de Nouakchott, l'Union africaine apportait officiellement son soutien à la candidature de Mme Mushikiwabo.

Pour la première fois dans l'histoire de la Francophonie institutionnelle, la réélection de son plus haut dirigeant n'est pas assurée.

À la veille du sommet d'Erevan, la secrétaire générale de la Francophonie voit son bilan sévèrement critiqué et son mandat contesté. Pourtant, il n'est pas certain que son sort soit définitivement joué, d'autant moins que les statuts de la Francophonie ne prévoient pas de procédure de nomination, ce qui rend possible un accord in extremis, même si cette hypothèse semble de moins en moins plausible.

Lors du sommet de Dakar, la secrétaire générale fut élue par défaut plutôt qu'en raison d'une réelle ferveur pour sa candidature. Lors de leur huis clos, incapables de s'entendre sur un candidat africain, les chefs d'État et de gouvernement avaient lancé un dernier appel à Abdou Diouf pour qu'il accepte de prolonger son mandat de six mois, le temps de sortir de l'impasse.

Mal préparée

Rappelons qu'au moment de l'annonce de sa candidature quelques mois plus tôt, les fonctionnaires du MRI avaient formulé une recommandation négative à l'endroit de la candidate canadienne, la jugeant mal préparée pour une fonction où son absence d'expérience de gestion d'une organisation politique constituait une faiblesse peu compatible avec la responsabilité convoitée.

Malheureusement, la suite des choses a rapidement donné raison à ceux qui estimaient la nouvelle secrétaire générale mal préparée pour succé-



der à Abdou Diouf. Dès son arrivée, et en dépit des conseils de prudence qui lui avaient été prodigués, elle a procédé à la mise à pied et à la rouverture de tous les postes de cadres de l'OIF, décision qui a semé la consternation au sein de l'organisation et a miné pour longtemps la confiance entre la nouvelle secrétaire générale et le personnel de l'OIF. Ensuite, ce fut une succession de faux pas qui reflétait tout autant un manque d'expérience administrative qu'un jugement politique peu aiguisé qu'une gestion hésitante et peu transparente des budgets de programmation, comme dans le cas du projet Hermione, dont le surpasement des coûts n'a cessé d'être nié malgré l'évidence des faits. Cette gouvernance tâtonnante aux résultats incertains constitue un médiocre bilan que les protestations outrées de la secrétaire générale ne suffisent pas à enjoliver.

Ces maladroites successives ont malheureusement été amplifiées par une gestion calamiteuse des communi-

cations tout au long du mandat de la secrétaire générale. Celle-ci, plutôt que de s'efforcer d'être à l'écoute des critiques à son endroit s'est systématiquement ancrée dans une posture défensive, multipliant les dénis et s'en prenant aux journalistes. En visite à Québec récemment, la secrétaire générale a persisté à se regimber contre les journalistes et a continué à se draper dans une attitude sermonneuse. La lettre adressée par la secrétaire générale le 5 juin dans les colonnes du *Globe and Mail*, média qui n'a jamais été un porte-voix de la culture francophone, dénote encore une fois une absence consternante de jugement politique, que les principaux conseillers de la secrétaire générale en matière de communication, pourtant des Québécois francophones, n'ont pas su corriger.

Quatre ans d'une communication sans substance et aux idées trop souvent squelettiques ont durablement entaché l'image de l'institution francophone et accentué le déficit chronique de crédibilité et de reconnais-

La secrétaire générale Michaëlle Jean devra prouver son lien émotionnel avec les équipes de l'OIF si elle tient à démontrer sa capacité à conduire l'action de la Francophonie sur la scène internationale, croit l'auteur.

LUDOVIC MARIN
ARCHIVES AGENCE
FRANCE-PRESSE

sance auprès des citoyens des pays membres de l'OIF.

L'élection de la candidate du Rwanda, un pays à l'anglicisation programmée, constitue-t-elle une réponse adéquate aux défis de la Francophonie? Le retour d'un dirigeant africain à la tête de la Francophonie s'impose au regard d'une évolution démographique qui transforme le continent africain en pôle principal de l'expansion de la langue française. Cessons pourtant de perpétuer une image irénique de la Francophonie.

Rapport asymétrique au Français

Parmi ses 84 États et gouvernements membres, seulement 21 ont adopté le français comme langue officielle unique. Dans 20 autres, le français est langue co-officielle, aux côtés de l'anglais et d'une multitude de langues nationales. Les 84 États membres ont donc un rapport asymétrique au français, rapport souvent marqué de défiance et d'ambivalences, comme on a pu le constater le 5 mars, lorsque le président Macron a affirmé devant le premier ministre Couillard, en visite à Paris, que « parler l'anglais renforce la Francophonie ». Parmi les pays membres, le français est tout autant un facteur de cohésion qu'une source de discorde. Si elle tient à démontrer sa capacité à conduire l'action de la Francophonie sur la scène internationale au cours des prochaines années, il ne suffira plus à Michaëlle Jean de dénoncer une machination sciemment ourdie contre elle ni d'entonner une mélodieuse litanie sur un bilan personnel constitué principalement d'un pêle-mêle de réformes qui remue davantage de vent que de réalité. Elle devra prouver son lien émotionnel avec les équipes de l'OIF et proposer une vision réaliste et innovante pour la Francophonie, loin des idées reçues à la mode.

Surtout, qu'importe qui dirigera la Francophonie après le sommet d'Erevan, l'OIF devra recentrer son action sur l'essentiel de sa mission : la coopération, d'abord, en y consacrant une part significative de ses budgets, ce qui signifie aussi de se retirer d'initiatives où son apport est marginal, telles l'observation électorale et la médiation des conflits, domaines où l'OIF ne sera jamais qu'une ONU de poche. Et, surtout, une action forte et décisive favorable au français, sans laquelle son rôle sur la scène internationale est dépourvu de sens.

L'intelligence artificielle, l'industrie de la promesse

Joëlle Gélinas et Myriam Moore

Étudiantes au doctorat en communication à l'UQAM

Depuis les trois dernières années, la présence de l'expression « intelligence artificielle » (IA) a pris tellement d'ampleur dans les médias qu'il n'est pas surprenant que certains chercheurs et intellectuels aient voulu tempérer les enthousiastes en soulignant les enjeux qui prévalent à son développement. Parmi ces derniers, une grande question : est-ce que les machines pourraient devenir aussi intelligentes que nous? Malgré la légitimité d'une question qui porte des conséquences somme toute effrayantes, les arguments utilisés paraissent éculés au regard d'un débat qui trouve ses débuts dans les années 1980.

Bien que plus de trente ans les séparent, entre le dialogue qu'entretenaient John Searle et Roger Schank (pionnier des recherches en IA) et celui ouvert en mai 2018 (voir Le Devoir de philo) par Martin Gibert et Yoshua Bengio, on pourrait parler d'une adaptation plus que d'un réel renouvellement des critiques.

À poser encore et encore la même question, à mettre un point d'honneur à comparer l'intelligence humaine et celle des machines, n'y a-t-il pas d'autres aspects qui sont passés sous silence? À l'heure actuelle, l'IA est un secteur où se déploient des problèmes politiques et économiques concrets qui risquent d'affecter la société québécoise avant que ses promesses techniques se réalisent. Au moment où la Ville de Montréal, la province de Québec et le gouvernement canadien investissent fièrement des milliards de dollars dans le développement de l'IA, pourquoi ne pas en profiter pour reformuler les enjeux et nous demander

C'est surtout la multiplication des aides financières publiques accordées aux entreprises privées du domaine qui a de quoi faire réagir

si nous démontrons de l'intelligence, en tant que société, en y investissant autant de ressources publiques?

D'emblée, la recherche en intelligence artificielle bénéficie d'un privilège en ce qui concerne l'octroi des subventions. En 2016, le centre d'expertise montréalais IVADO a obtenu à lui seul un montant de 93,6 millions de la part du nouveau fonds Apogée Canada. Une subvention record et inhabituelle pour la recherche universitaire.

Cela dit, c'est surtout la multiplication des aides financières publiques accordées aux entreprises privées du domaine qui a de quoi faire réagir.

D'abord, il y a une prolifération d'instances créées pour soutenir et accélérer le développement des entreprises technologiques en démarrage, les fameuses *start-ups*. Ces organisations, qu'on appelle accélérateurs ou incubateurs, dont font partie InnoCité MTL, La Piscine, la Maison Notman et SCALE.AI, peuvent profiter de leur statut d'OBNL pour obtenir de généreuses aides financières gouvernementales (SCALE.AI a obtenu pas moins de 300 millions du Québec et du Canada).

Mentionnons aussi les innombrables incitatifs fiscaux offerts aux entreprises québécoises et étrangères désireuses de développer une expertise en IA. Parmi ceux-ci, on retrouve un congé fiscal pour les experts étrangers, le soutien à la recherche et au développement, des aides financières pour l'acquisition de nouvelles technologies au sein des entreprises ou pour la création de nouveaux postes, comme celui d'analyste de données, et encore un congé fiscal pour les grands projets d'investissement. Cela inclut un congé pour la cotisation des employeurs au Fonds des services de santé pour les travailleurs.

Pourtant, l'un des enjeux primordiaux, nous dit-on, concerne la redistribution des richesses qu'elle va créer. On pouvait déjà entretenir des doutes considérant la longueur d'avance que possèdent les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft), qui financent la recherche et sous-traitent les petites entreprises, même à Montréal. Aujourd'hui, il ne reste plus de doute. Si ces entreprises sont dispensées des moyens sociaux et politiques que nous avons mis en œuvre pour redistribuer minimalement les richesses du privé, comment est-ce possible que toutes et tous bénéficient d'une quelconque retombée économique? La vieille rhétorique de la création d'emplois ne peut même pas être mobilisée, puisque l'IA menace d'en détruire autant. Mais alors, comment justifier qu'on prenne à ce point ces entreprises par la main pour s'assurer de leur succès, symbolique comme financier?

Premiers clients

Comme si tout cet investissement public n'était pas suffisant, les administrations publiques se proposent, en plus, d'être les premiers clients des solutions d'intelligence artificielle les plus avant-gardistes. Les risques s'amenuisent pour les start-ups en IA. L'argent public les finance, et les administrations publiques achètent leurs produits. Cet appui est si fort à Montréal qu'on peut lire dans un rapport de la grappe industrielle Techno-Montréal qu'« une start-up comme reilyActive peut survivre trois ans sans que personne comprenne ses produits et sans que cela nuise à la poursuite de ses activités ». Et il faudrait s'en féliciter parce que ça fait de nous des leaders en IA comparables à la Silicon Valley?

Alors qu'il y a à peine deux ans, Jean-René Dufort nous faisait voir le piètre état des écoles montréalaises, le Plan d'action numérique 2018 en éducation et en enseignement supérieur nous apprend que l'on investit plutôt 1,186 milliard dans le numérique pour entre autres maintenir et renforcer notre position de tête en intelligence artificielle. Et c'est sans parler de l'argent investi pour intégrer la culture d'entrepreneuriat numérique dès le primaire (2,5 millions). L'école va produire des travailleurs pour des emplois qui n'existent pas encore. Au moins, cela justifie le financement public d'entreprises qui créeront des postes. Il faudra bien les faire travailler, ces *geeks* en devenir. Si on résume bêtement, on finance : la recherche en IA, l'éducation et la formation des travailleurs en IA, la création de postes en entreprises, les entreprises elles-mêmes de manière indirecte et l'achat des produits. Pourtant, financer le développement de cette industrie est risqué, puisque personne ne sait si l'IA honorera ses promesses.

Même les grandes expertises mondiales comme McKinsey ne parviennent pas à chiffrer les retombées sociales et économiques éventuelles. D'autant plus qu'un simple changement de perception à son égard peut la faire tomber. C'est déjà arrivé d'ailleurs lors du « AI winter ». Après huit années de boom économique, entre 1980 et 1988, la réalité a rattrapé les promesses de l'industrie de l'IA, qui s'est écroulée.

Alors, sommes-nous intelligents d'investir autant dans l'IA ou sommes-nous en train de créer une bulle économique, au nom de l'intelligence, dans laquelle nous projetons nos utopies sociales les plus folles?

LIEUX DE POUVOIR

L'Assemblée nationale : l'avant-scène

Du Salon bleu au « jet à Lesage », en passant par le 12^e étage du siège social d'Hydro-Québec à Montréal, *Le Devoir* a exploré quelques-uns des lieux de pouvoir où le Québec moderne s'est construit. Premier de quatre textes.

DAVE NOËL
MARCO BÉLAIR-CIRINO
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE
LE DEVOIR

L'

hôtel du Parlement de l'Assemblée nationale a été le théâtre de joutes parlementaires mémorables depuis la première « représentation » tenue entre ses murs le 27 mars 1884. Vingt-sept personnes – vingt-six hommes, une femme – y ont occupé le fauteuil du premier ministre, disposé à la droite de celui du président.

On peut accéder au sommet de la tour centrale de l'édifice dessiné par l'architecte Eugène-Étienne Taché en empruntant un escalier en colimaçon de 185 marches. On raconte d'ailleurs que le premier ministre Lomer Gouin était incapable de s'y faufiler pour sermonner les courriéristes parlementaires, dont les bureaux étaient installés dans la tour.

Parvenu dans les combles du parlement, on se faufile entre les tiges métalliques soutenant le toit pour se retrouver au-dessus du Salon bleu, que l'on aperçoit à travers des ouvertures dans lesquelles se faufilent les câbles des luminaires et des micros. Seul le craquement des vieilles planches sous nos pieds brise le silence dans la mansarde de style Second Empire. « Avant 1930, quand il vente dehors, il vente dans la chambre d'assemblée aussi », fait remarquer l'historien de l'Assemblée nationale, Christian Blais. « Quand on parlait des froids de l'opposition, c'était dans tous les sens du terme. »

Mon frère Riel

Les 65 députés québécois sont jetés à la rue en 1883 par un incendie qui détruit le parlement de la côte de la Montagne. Les élus trouvent refuge dans une salle temporaire aménagée au rez-de-chaussée du nouvel édifice, qui est toujours en construction. On les déplace ensuite dans le Salon rouge, qui est destiné au Conseil législatif.

Le 8 avril 1886, les parlementaires font enfin leur entrée dans le Salon bleu – dont les murs sont verts jusqu'en 1978. Les élus « bleus » et « rouges » débattent des suites de l'exécution de Louis Riel, pendu le 16 novembre 1885 pour sa participation au soulèvement des métis francophones de l'Ouest canadien. À la séance du 28 avril 1886, le conservateur Pierre Garneau présente une motion soulignant la douleur ressentie par « le peuple de cette province » à la mort de Riel. « Il est permis de se demander dans quel siècle barbare nous vivons pour que la Confédération canadienne ait donné au monde le spectacle du 16 novembre. »

Le chef libéral, Honoré Mercier, prend la parole dans la nuit du 6 au 7 mai pour honorer la mémoire de son « frère Riel ». « Je n'ai jamais eu honte d'un pendu quand il a été pendu pour l'amour de son pays. Je n'ai jamais eu honte d'un de Lorimier, d'un Duquet, d'un Chénier; je n'ai jamais eu honte de mon père fait prisonnier en 1837 parce qu'il aimait son pays », déclare-t-il. La motion Garneau est néanmoins battue. « En tout autre lieu qu'une enceinte parlementaire, le discours de Mercier eût opéré des conversions », estime l'historien Robert Rumilly (1897-1983).

Motion Francœur

La Puissance du Canada célèbre tout juste son cinquantième anniversaire, en 1917, lorsque le député de Lotbinière, Joseph-Napoléon Francœur, annonce qu'il présentera au Salon vert une motion exprimant l'avis « que la province de Québec serait disposée à accepter la rupture du pacte confédératif de 1867 si, dans les autres pro-



Le 8 avril 1886, les parlementaires font leur entrée au Salon bleu (notre photo), dont les murs sont alors verts. Ils sont repeints en 1978 pour améliorer la télédiffusion des débats.

PHOTOS RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

On peut accéder au sommet de la tour centrale de l'édifice dessiné par l'architecte Eugène-Étienne Taché en empruntant un escalier en colimaçon de 185 marches. On raconte d'ailleurs que le premier ministre Lomer Gouin était incapable de s'y faufiler pour sermonner les courriéristes parlementaires, dont les bureaux étaient installés dans la tour.

vinces, on croit qu'elle est un obstacle au progrès et au développement du Canada ». L'élue libérale veut ainsi mettre un terme à la campagne de dénigrement menée contre les Canadiens français, accusés par leurs vis-à-vis anglophones de ne pas contribuer suffisamment à l'effort de guerre contre l'Allemagne.

La motion est débattue en janvier 1918. Elle est prématurée, estime le chef de l'opposition conservatrice, Arthur Sauvé. « Après la guerre, il y aura des problèmes politiques qui pourraient demander des changements à la Constitution, et là nous pourrions discuter si nous devons demeurer dans la Confédération. » Le premier ministre (libéral), Lomer Gouin, intervient à la fin du débat, le 23 janvier. « Qu'arriverait-il si nous nous séparions? [...] Sans accès à la mer pendant tous les mois d'hiver, dans quelle position serions-nous? Comment pourrions-nous défendre notre immense frontière? [...] Quelle part de la dette nationale nous faudrait-il assumer? » demande-t-il.

Francœur retire finalement la motion avant que le vote ne soit enregistré. Il en profite pour rappeler qu'il n'a jamais envisagé une rupture, mais que la séparation du Québec sera inévitable « si la campagne de dénigrement continue, et plus spécialement si le gouvernement fédéral s'adonne à cette campagne ».

Coups d'éclat

Les murs de la chambre tremblent dans la nuit du 18 mai 1909, lorsque le journaliste Olivar Asselin gifle du revers de la main Louis-Alexandre Taschereau, pour une obscure histoire de « câblogramme ». La lèvre fendue, le ministre des Travaux publics dépose ses livres sur un calorifère. Les poings dans les airs, Asselin lui crie : « Frap-

pez, je vous attends! » « Non, je ne frapperai pas », réplique Taschereau en ordonnant à un constable d'arrêter l'agresseur. Aux oubliettes, Asselin.

En 1922, le Salon vert est transformé en cour de justice après que le journaliste John H. Roberts eut insinué que deux députés étaient derrière le meurtre d'une jeune fille de 21 ans, Blanche Garneau. Le reporter refuse de dévoiler ses sources. « C'est capable de courir, une rumeur, à Québec, même à l'époque », dit Christian Blais. Roberts est condamné à un an de prison par l'Assemblée. « [Depuis, la loi] a été changée. Vous êtes chanceux [puisque] c'est souvent des journalistes qui y ont goûté », fait remarquer l'historien *du Devoir*.

Sous la tribune de la presse, on aperçoit encore les pièces de métal doré permettant de déposer, de part et d'autre de la porte principale, une barre. « On pourrait encore être appelé à la barre de la chambre, mais pour avoir des amendes », précise M. Blais.

Coups de feu

Les murs du Salon bleu sont maculés de sang au matin du 8 mai 1984. Denis Lortie, un caporal de 25 ans, pénètre dans l'enceinte en uniforme, armé jusqu'aux dents. Le chef de cabinet adjoint de Gérard D. Lévesque, Ronald Poupart, se dirige vers le Salon bleu en compagnie d'une conseillère, Marie Bédard, et de deux autres députés. « Quand on arrive en haut de l'escalier pour descendre, Marie nous dit : "Mon Dieu, j'ai oublié ma valise avec les documents nécessaires pour poser nos questions." J'ai dit à tout le monde : "Attendez ici, je vais aller la chercher la valise." Je suis parti en courant. C'est une espèce d'habitude que j'avais. Et, quand je suis revenu, ça tirait en bas. » Lortie décharge son arme dans tous les sens, faisant trois morts et 13 blessés. Il veut éliminer les membres du gouvernement de René Lévesque. Il s'est toutefois présenté trop tôt. « C'est l'erreur qu'il a commise », explique M. Poupart.

Les « trous de balle » dans les pupitres ont été colmatés seulement quelques mois plus tard, mentionne François Gendron. Il « n'oublie[a] jamais » cette matinée sanglante.

La cour du roi Pétaud

Peinture écaillée, tapis rapiécé, ventilation bruyante : le Salon bleu doit se refaire une beauté, estime le président sortant de l'Assemblée nationale, Jacques Chagnon. S'il est approuvé, le projet



Les 185 marches de l'escalier de la tour centrale du parlement permettent de passer au milieu des anciens locaux de la Tribune de la presse.

obligera les députés à siéger temporairement au Salon rouge, comme ce fut le cas à leur arrivée en 1885.

Moins connu, le Salon rouge a accueilli le Conseil législatif, le sénat québécois, jusqu'à son abolition en 1968. Des cérémonies officielles s'y déroulent désormais : la prestation de serment des membres du Conseil des ministres par exemple. Des points de presse importants, comme la démission du premier ministre Lucien Bouchard en janvier 2001, y sont aussi organisés. « J'assume toute la part de responsabilité qui m'échoit pour n'avoir pas réussi à raviver la flamme [souverainiste] et à sensibiliser nos concitoyens à la gravité de la situation. Je tire donc, pour moi, les conclusions qui s'imposent. »

M. Bouchard foule de nouveau le parquet du Salon rouge 10 ans plus tard à titre de représentant de l'Association pétrolière et gazière du Québec. En commission parlementaire, l'ancien premier ministre perd patience devant les questions insistantes du député de Québec solidaire, Amir Khadir. « Où est-ce qu'on est? » demande-t-il. « C'est la cour du roi Pétaud! »



LEDEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30
Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com